

Conseil européen de responsables religieux

Religions pour la Paix

Déclaration de Lille sur une Culture de Paix

27 mai 2009-06-01

Préambule

Nos diverses traditions religieuses nous appellent à promouvoir une culture de la paix. Elles favorisent la paix à partir de leur conception englobante de la dignité inviolable de la vie humaine en rapport avec la conscience qu'elles ont de son origine sacrée. La paix du cœur et de l'esprit et la paix sociale sont inextricablement liées. La paix et la justice sont inséparables l'une de l'autre, comme le sont la vérité et la réconciliation. La paix, c'est pour les affamés d'être nourris, pour les pauvres d'être soutenus, pour les malades d'être soignés, pour les opprimés d'être libérés, pour les marginalisés de pouvoir se faire entendre. La paix c'est d'être à l'abri de la violence. Elle survient quand la guerre et les conflits armés laissent la place au progrès national et au développement.

Chaque culture est unique en son genre. On peut y voir un ensemble partagé de valeurs et de manières de comprendre qui forment le cadre d'un mode de vie. L'usage que nous faisons de l'expression « culture de paix » renvoie aux manières de comprendre et aux valeurs en rapport avec la paix qui peuvent être largement partagées entre les cultures du monde. Ainsi, une culture de paix respecte la contribution des cultures du monde distinctes et différentes, et elle se construit à partir de celle-ci. La religion est étroitement liée à la culture ; c'est une source vitale de la promotion d'une culture de paix.

I - Le rôle de la religion dans la promotion d'une culture de paix

1 - La dimension spirituelle des religions. Les religions élèvent l'esprit humain par des pratiques spirituelles tendant à la réalisation d'une paix véritable en chaque croyant et, plus largement, au sein de la famille humaine. Leur puissance peut se révéler dans la capacité de supporter l'insupportable, de trouver de l'espoir dans des situations paraissant désespérées et de pardonner l'impardonnable. Elle se manifeste aussi par la révélation de la beauté et par l'encouragement à la vertu.

2. La dimension éthique des religions. Les traditions religieuses ont des structures horizontales et verticales qui leur donnent des moyens sans équivalent d'influencer les idées et les points de vue et d'en favoriser l'échange. Dans chaque ville, dans chaque village, il y a un lieu où l'on s'assemble pour le culte, une église, une mosquée, une synagogue, un temple, un gurudwara. Au travers de réseaux de divers types, chacun d'eux est lié à d'autres lieux similaires dans d'autres localités et à des organes nationaux et internationaux, ce qui permet aux intérêts s'exprimant à la base de se faire entendre des responsables au niveau national et international, et aux points de vue nationaux et internationaux de se répandre

au niveau local. Toutes les traditions religieuses soulignent l'importance de l'éducation, de l'instruction et de la formation des enfants et des jeunes. Cette dimension sociale de la religion lui confère un vaste potentiel de promotion d'une culture de paix.

4 - La dimension culturelle des religions. Toutes les religions sont en rapport avec la culture et peuvent contribuer à l'élaboration d'une manière de penser favorable à la paix en interprétant les textes sacrés et les traditions et en les appliquant aux circonstances nouvelles. Elles lient ensemble ainsi la vie des générations passées, présentes et futures. Explicitement et implicitement, les religions disent et redisent les récits qui construisent l'identité des fidèles et définissent leurs relations avec autrui. Ces récits ont le pouvoir de confirmer ou de contester l'ordre existant.

II – Les éléments d'une culture de paix

1 – Une culture de paix est une manière de vivre ensemble en société qui assure la dignité de tous. Dans une culture de paix, la valeur égale des hommes et des femmes est affirmée, de même que la valeur égale de toutes les personnes, quelles que soient leur origine ethnique ou leur appartenance religieuse. Une culture de paix tend à la gestion responsable de l'environnement et de la justice entre les générations, et elle imprègne nos relations, du niveau local au niveau mondial.

2 - Une culture de paix encourage la tolérance et le dialogue. La tolérance favorise la recherche de l'harmonie dans la différence. Elle donne force aux normes contenues dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elle ne signifie pas que l'on tolère l'injustice sociale ou que l'on doive accepter d'abandonner ou d'affaiblir ses convictions. Elle consiste en ceci que chacun est libre d'adhérer à ses propres convictions et accepte que les autres adhèrent aux leurs. Une tolérance authentique amène à reconnaître la liberté de religion. Une culture de paix conduit au dialogue, et elle encourage la connaissance, le respect et l'appréciation d'autrui comme nous l'avons précisé en 2008 dans notre déclaration de Berlin sur le dialogue interreligieux.

3 – Le conflit est partie intégrante de toutes les cultures, mais il ne faut pas le laisser déboucher sur la violence et sur l'oppression. Les conflits d'intérêt et les oppositions de points de vue ne sont pas en elles-mêmes une menace pour la paix. Elles mettent les sociétés au défi d'harmoniser les différences de manière créative. Dans une culture de paix, chacun doit s'efforcer de transformer les situations dans lesquelles des intérêts s'affrontent, de telle sorte que la force et le dynamisme qui s'y manifestent soient orientés dans un sens positif pour promouvoir la paix et l'harmonie.

4 – Une culture de paix est une culture de relations de mutualité et de sécurité partagée. Une culture de paix entretient le respect mutuel permettant à tous de participer à la vie sociale en pleine intégrité. Promouvoir une culture de paix implique que l'on explore

ensemble la notion de sécurité partagée, c'est-à-dire le fait de reconnaître que le bien-être et la sécurité des individus et des groupes dépend du bien-être et de la sécurité des autres, comme cette notion a été mise en lumière lors de la huitième assemblée mondiale de Religions pour la Paix en 2006 et par le sommet mondial des responsables religieux à l'occasion du sommet du G8 à Hokkaido (Japon) en 2008.

III – Les dix commandements du travail pour une culture de paix

Comme haut responsables religieux en Europe, nous nous engageons à promouvoir une culture de paix.

1 - Nous étudierons, nous mettrons en valeur et nous entretiendrons les ressources spirituelles de nos traditions respectives qui sont fondamentales pour promouvoir une culture de paix. Nous pousserons à une interprétation responsable des textes et des traditions dont on use – ou plutôt dont on abuse – pour encourager les tensions.

2. Nous prêcherons d'exemple et chercherons à agir en modèles en traitant des conflits entre nous et entre les représentants de nos traditions religieuses par des moyens pacifiques, en faisant des situations d'oppositions d'intérêt des occasions de dialogue et de coopération.

3. Nous favoriserons la croissance spirituelle des adeptes de nos traditions religieuses et développerons les activités de formation de nos communautés en encourageant les croyants à jouer un rôle dans la société par la promotion des valeurs de paix et à montrer par la pratique leur respect de ceux qui ont d'autres religions, d'autres convictions ou d'autres points de vue.

4. Nous veillerons à ce que les valeurs de la culture de paix soient connues et promues dans toutes les institutions et les lieux où s'exerce l'éducation et la formation religieuse des enfants, afin d'assurer que les nouvelles générations soient bien équipées pour faire face aux défis des sociétés pluralistes dans lesquelles des personnes d'origine diverse doivent vivre ensemble dans la paix.

5. Dans la sphère civile, nous chercherons les occasions de promouvoir des politiques et des décisions qui fassent progresser la paix, et nous élèverons la voix, si possible ensemble à travers les frontières religieuses, contre les forces qui poussent à la violence et font obstacle au dialogue.

6. Nous encouragerons tous les membres de nos communautés qui sont engagés dans l'action charitable à se considérer comme les ambassadeurs d'une culture de paix et d'en tirer une inspiration pour renforcer et pour développer l'expression compatissante de nos religions.

7. Nous favoriserons le dialogue interreligieux entre tous les Européens, à tous les niveaux, des communautés locales aux responsables nationaux et internationaux. Nous les encouragerons à prendre en compte les principes du dialogue interreligieux énoncés dans notre déclaration de Berlin de 2008 sur le dialogue interreligieux.

8. Nous reverrons avec un œil critique la vie et les activités de nos propres communautés pour comprendre comment, et dans quels cas, elles peuvent être un obstacle à la paix. Nous dialoguerons avec ceux qui se réclament de notre religion dont les pratiques sont incompatibles avec la coexistence pacifique, et, si nécessaires, nous les affronterons.

9. Nous serons ouverts à la coopération avec tous les hommes de bonne volonté et avec toutes les institutions, religieuses ou non, qui mettent en avant les valeurs de base d'une culture de paix.

10. Nous ferons connaître aux personnes religieuses de toute l'Europe le travail que nous avons fait ensemble et le contenu de cette déclaration, et nous nous engagerons durablement à l'égard des idées et des valeurs qu'elle exprime, reconnaissant qu'une culture de paix peut se réaliser seulement à long terme quand les nouvelles générations se formeront et tireront les leçons des inspirations comme des insuffisances de la nôtre.